

Thème 2014

« L'espace public au cœur du renouvellement urbain »

Sur ce thème, les maîtres d'ouvrages publics et privés (et ou) les maîtres d'œuvre sont invités à se porter candidats au Prix national arturbain.fr 2014 en proposant des réalisations existantes, terminées depuis un an au moins, permettant notamment d'apprécier les qualités d'usage.

Les réalisations concernées seront situées, de préférence, dans les territoires des villes moyennes, des petites villes, inscrites dans une intercommunalité.

Ces réalisations concernent un aménagement intégré de l'espace public et du bâti ayant fait l'objet d'un renouvellement urbain (ensemble des actions d'amélioration de la qualité de la vie des habitants et de leur cadre de vie).

Elles peuvent concerner des quartiers existants d'habitat social, de centres-villes, d'ensembles habitations (pavillonnaires ou collectifs), d'activités commerciales, de loisirs, en relation avec les territoires voisins.

Chaque réalisation fait l'objet d'une présentation analytique au regard des 3 critères d'évaluation de la qualité du cadre de vie. Ces critères sont proposés à titre indicatif ; ils ne sont ni normatifs, ni exhaustifs. Le « Référentiel pour la qualité du cadre de vie » reste un guide, à consulter sur www.arturbain.fr

La qualité architecturale

Valoriser les espaces publics comme lieu de structuration de l'espace bâti. À ce titre, l'implantation des immeubles, les traitements des sols et des façades délimitant les espaces publics conçus pour créer des paysages appréciés par les habitants...

Prendre en compte la notion de variabilité de la densité et des formes urbaines des ensembles de constructions à mesure humaine...

La qualité de la vie sociale

Faciliter à toute personne l'accessibilité aux équipements, aux services publics et aux transports en commun...

Sécuriser l'espace public de jour comme de nuit...

Concierner avec les habitants sur les questions relevant de la vie publique

Développer la vie associative et les manifestations d'animation telles que marché, spectacles culturels et sportifs, brocante...

Le respect de l'environnement

Mettre en réseau les places, allées, trottoirs et squares avec les, parcs, mails, bois, plans d'eau, rivières... et favoriser ainsi l'usage des circulations douces.

Localiser de manière adaptée le stationnement des voitures et l'affichage publicitaire

Traiter les nuisances (pollution de l'air, déchets, vents, risques naturels...), rechercher les économies d'énergie, et favoriser la biodiversité...

Renseignements : Aude Vaspert, tél. : 06 20 41 77 19 – Mail : vaspvaspart.aude@numericable.fr – site : www.arturbain.fr

1 Depuis 2011 le Séminaire Robert Auzelle propose chaque année un thème de réflexion sur le développement durable.

Durant l'année, les professions du cadre de vie établissent des recommandations, les professionnels et les élus en France proposent des opérations d'aménagement et les étudiants et enseignants, en équipes pluridisciplinaires internationales, présentent des projets établis sur des sites réels.

Le SRA publie sur chacun de ces thèmes des dossiers pédagogiques consultables sur le site Internet www.arturbain.fr, à savoir :

En 2011 : Face à l'étalement urbain, quel cadre de vie pour demain

En 2012 : Quartiers écologiques en lien avec un réseau Nature

En 2013 : Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités.